

Une plainte déposée contre l'Ehpad de Coursan

Le 13 août à 6h00 par L. O. | Mis à jour le 13 août



Photo d'illustration. PHOTO/ARCHIVES C. B.

La famille d'un ancien résident, aujourd'hui décédé, accuse l'établissement de ne pas l'avoir pris en charge après une chute. La direction dément formellement.

A travers cette affaire, c'est la délicate question de la prise en charge des personnes âgées qui se pose à nouveau. L'enquête en cours devra ainsi faire la part des choses entre de potentielles défaillances d'un personnel pourtant qualifié, et les aléas relatifs à la fragilité de ce public. D'un côté, une famille meurtrie et dans la peine ; de l'autre, un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) dont la direction et les équipes se disent "profondément affectées" par les accusations aujourd'hui portées à leur encontre. Courant juillet, Alain Salas, Pérignanaise de 89 ans, est admis au sein de la maison de retraite privée de Coursan. Lorsque son fils Gilles le récupère le 29, le vieil homme, figure de sa commune, souffre de douleurs consécutives à une chute.

Des chutes et un protocole

Des examens médicaux allaient révéler une fracture d'un doigt et d'un pied, ainsi que deux côtes cassées. Alain Salas est décédé le 1er août : son fils Gilles a déposé plainte contre l'Ehpad "pour non-assistance à personne en danger sur personne vulnérable". Le parquet a effectivement ouvert une enquête, "afin d'établir si cette personne âgée a été correctement soignée en interne suite à cette chute". Plusieurs salariés ont déjà été entendus. "Nous ne demanderons pas un seul centime", insiste Gilles Salas. "Nous souhaitons simplement que soient établis les faits, la vérité, tout en incitant à la réflexion autour de la place des malades dans les maisons de retraite".

Et de souligner qu'Alain Salas, "ancien sportif de haut niveau", était "en forme pour son âge". Contactée hier, la direction de l'Ehpad coursannais soutient haut et fort que toute l'assistance et l'attention possibles ont été portées à Alain Salas. "Cette personne n'a demeuré que quinze jours dans notre établissement", rappelle-t-on. "Elle avait la maladie d'Alzheimer, et était semi-grabataire à son arrivée. Elle se trouvait alors en fauteuil roulant". La direction explique avoir mis en application un "rythme gériatrique" précis, fondé sur un traitement prodigué matin, midi et soir. Résultat : "Il a été en mesure de remarcher très rapidement, ce qui lui a permis de déambuler dans le bâtiment. Il a alors été victime de plusieurs chutes".

Des accidents auxquels sont malheureusement exposées les personnes atteintes de cette pathologie. "Quand de telles situations surviennent, nous sommes

11 réactions
Recommander 68
Twitter 2
+1 0
Envoyer

MOTS-CLÉS

- Fleury-d'Aude
Coursan
Narbonne

EN DIRECT
Un enfant entre la vie et la mort après un accident à la foire d'Agde 1 h Lire
Gens du voyage : des aires d'accueil peu 'accueillantes' dans les P.-O. 2 h Lire
Vacances : après des hausses les prix commencent à baisser 2 h Lire
La police tente de disperser les pro-Morsi : au moins 17 morts au Caire 4 h Lire

SUIVEZ-NOUS

f t r s
S'abonner à la newsletter quotidienne
Votre email S'abonner

DANS LES COMMUNES VOISINES

- Coursan : un salon de coiffure victime d'un braquage
Le sentier Raynard réhabilité a été inauguré
Le pizzeria local deuxième au 'Trophée de la pizza'
Hommage à la famille Soulé fondatrice de 'Chez Pierrot'

Publicité Votre annonce ici
SHOP SOSH >>> je clique

soumis à un protocole et une organisation auxquels nous ne dérogeons pas", poursuit la direction, qui évoque aussi une chute nocturne plus lourde. "Il a heurté un lève-malade, et s'est emmêlé la main dans la chaîne utilisée pour soulever les résidents. C'est là qu'il s'est blessé à la main et au pied". L'établissement souligne avoir "appelé le médecin dès le lendemain matin", mais aussi "pris rendez-vous à la polyclinique pour des radios de contrôle". Ce que dément Gilles Salas : "C'est nous qui avons appelé le médecin traitant pour qu'il fasse sortir papa le lundi et qu'il passe des examens à la Poly et au CH". L'équipe de l'Ehpad, qui s'occupe par ailleurs de "quatre centaines" mais aussi "de résidents vivant ici depuis plus de dix ans", affirme "jouer la transparence complète" dans cette affaire. Les investigations, elles, se poursuivent.

Recommander 68 +1 0 Twitter 2

LES ANNONCES

- Maisons / Villas 120 m² - 158967 € FLEURY
- Maisons / Villas 90 m² - 92000 € FLEURY
- Vente Camping+ 35000 € Fleury

iPad vendu à 17€ !
Des clients français obtiennent 80% de réduction grâce à une astuce extraordinaire
» Cliquez ici

Pensez à la Téléalarme
Quels sont les 7 avantages de la téléassistance pour les personnes âgées ou isolées ?
» Cliquez ici

Un régime de choc !
Grâce à une méthode provenant de Boston, un père français a perdu 12kg pour seulement 39€ !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

COMMENTAIRES (11)

armageddon 14 Août à 09:04
A ceux qui ne sont pas content des EHPAD, vous n'avez qu'à garder les vieux chez vous comme on le faisait avant.
Je ne me vois pas (ni mes frères et sœurs) mettre mes parents dans un établissement de ce genre. Nos parents nous ont donné la vie, nous ont élevés, parfois dans la douleur, ont guidé nos pas dans la vie d'adulte, la moindre des choses c'est de s'en occuper et de prendre soins d'eux quand ils en auront besoins.

DARIO 13 Août à 20:22
Lilipuce c'est cela que j'attendais..., cela éclairera la lanterne de certains qui ne savent pas de quoi ils parlent.

Lilipuce 13 Août à 19:34
Connaissez-vous les conditions de travail du personnel soignant dans ces EHPAD privés? Combien d'aide-soignantes et d'infirmières par rapport au nombre de résidents de jour et de nuit? Renseignez-vous... Quand on est seule la nuit pour 60 résidents et plus (monnaie courante dans ce type d'établissement), sans infirmière, et une aide-soignante pour 20 la journée, avec une seule infirmière, on ne peut pas faire de miracle. Et pour avoir travaillé dans plusieurs de ces établissements narbonnais je sais de quoi je parle, et justement connaissant les moyens et les conditions de travail qu'on a je n'y mettrai jamais mes grand-parents!
C'est de la maltraitance passive, ce genre d'histoire arrive tous les jours, je pourrai citer une liste de noms longue comme le bras, mais peu de familles demandent des comptes (et dans ce sens je remercie cette famille d'avoir enfin le courage de dénoncer ça!). Ces établissements sont des usines à vieux, on traite les personnes âgées comme des pompes à fric (renseignez-vous aussi sur le prix mensuel de ces maisons, pour avoir une toilette expédiée en 10 minutes, parfois par des gens même pas qualifiés), on maltraite le personnel plein de bonne volonté mais qui malheureusement est contraint d'expédier son travail, parce qu'il n'est pas humainement possible de faire 15 toilettes par matinée. Renseignez-vous sur le mal qu'ont ses établissements à recruter, parce que personne ne veut y travailler... Et accablez les bonnes personnes!

DARIO 13 Août à 18:31
Je n'accable personne, je constate... il y a des responsables, des directeurs.... et le sacerdoce !!!! il faut y aller dans les maisons de retraite.... je vous invite à y aller on ne peut pas parler et répondre sans connaître.

Dorade11 13 Août à 18:31
Ce qui est honteux, c'est qu'on accuse sans connaître la vérité, on colle vite une mauvaise étiquette alors que ce pauvre monsieur est décédé plus de dix jours après son départ de l'établissement il n'est pas décédé forcément suite à sa chute. Laissons faire l'enquête et on verra bien, en attendant le personnel soignant doit être très choqué de lire ce genre d'article. L'établissement fait vivre 4 centaines depuis plusieurs années. Ce patient n'était là à peine depuis deux semaines. Faudrait pas remettre en cause leurs compétences et leur investissement du quotidien sur un cas dont on ne sais rien. Moi je tire mon chapeau à tout le personnel qui s'investit pour les personnes âgées.

Le joker 13 Août à 17:44

Sosh VIBREZ
Le nouveau moyen d'acheter son forfait rapidement directement en ligne

DEPOT-VENTE OU ACHAT CASH
narbonne 04 68 41 84 89
Choisissez votre formule et Transformez en Euros les objets dont vous n'avez plus besoin

LE BLEU
www.bar-lebleu.com
Nous proposons une carte à base de produits frais et prenons un soin tout particulier à l'élaboration de nos plats.

Festival Trenet
20-24 Août 2013

QUAND NARBONNE DONNE LE TEMPO
cliquez ici pour plus d'infos
De nombreux temps forts ponctuent la saison estivale de Narbonne. Du 20 au 24 août.

LES PLUS + Lus Commentés Partagés

- Drame de la 113 : ils roulaient à près de 140 km/h** 12404
- La mère de Fiona, disparue à Clermont-Ferrand, s'installe à Perpignan** 10514
- Canet-Plage : Ils tirent dans les jambes du forcené pour le neutraliser** 7900
- Le corps d'un Poilu retrouvé dans la Marne presque 100 ans après sa mort** 5243
- Drame de la 113 : Des fleurs et des larmes pour les victimes** 4924

VOTRE JOURNAL

Sur l'indépendant.fr, accédez à nos services:

- Boutique
- Journal numérique
- Archives
- Newsletter

Découvrez notre offre d'essai

GÉREZ VOTRE ABONNEMENT